

# MUSTANG NATS

Dimanche 5 juin 2022



## BULLETIN D'INSCRIPTION (Date limite 29 Mai 2022)

Mme  M. Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ @mail : \_\_\_\_\_

### Véhicule participant à l'événement :

Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_ Immatriculation : \_\_\_\_\_

Puissance (Précisez DIN ou bien SAE) CV : \_\_\_\_\_ Niveau sonore : < 95 DB  ou bien > 95 DB

**△ Si plusieurs pilotes doivent utiliser le véhicule, merci de renseigner un bulletin d'inscription par pilote (mais 1 seul paiement)**

### TARIFS par véhicule incluant le sac accueil et la plaque souvenir événement

	Adhérent MPF	Non Adhérent	
Forfait journée piste (minimum 3 sessions de 20 min) + parc + parade	90 €	130 €	Majoration de 30 € si inscription le jour même
1 session de 20 min de piste + parc + parade	45 €	65 €	Majoration de 15 € si inscription le jour même
Expo statique + Parade	15 €	20 €	Majoration de 5 € si inscription le jour même

Je me propose d'effectuer des baptêmes sur piste  (vous recevrez 15 € par baptême effectué sur présentation du ticket)  
**(Assurance RC circuit prise en charge par l'organisateur)**

### ASSURANCES :

**Obligatoire : « RC Circuit »** **Prise en charge par l'organisateur**: couvre les dommages occasionnés aux tiers (co-pilote, commissaires, spectateurs). Elle ne couvre pas les dommages occasionnés au pilote ou aux véhicules (personnel ou ceux des autres participants)

**Optionnelle : « Corporelle » (Invalidité/décès)**, l'assurance « corporelle », **non obligatoire mais conseillée**, couvre les dommages subis par le pilote => souscription auprès de

l'assureur du pilote

L'organisateur, au prix de 11€ (couverture : décès 15 000€ / Invalidité Permanente 30 000€)

**Optionnelle : « Dommage »** : l'assurance dommage couvre les dommages matériels de sa propre voiture. Elle ne couvre pas les dommages causés aux autres véhicules. A souscrire auprès de son assureur.

### A PRIVILEGIER

www.mustangpassion.eu

onglet **Inscription**

**Par chèque** à l'ordre de **MUSTANGPASSION France** et je l'envoie à l'adresse :  
MUSTANGPASSION France  
30 rue de la porte Moutonnaire  
78610 LE PERRY EN YVELINES

**Par virement PAYPAL**  
(Option : « Envoyer de l'argent à un proche » et non pas « Payer un bien ») à  
[mpfrance@mustangpassion.fr](mailto:mpfrance@mustangpassion.fr)

**Je reconnais** avoir été informé et être conscient des risques d'accidents matériels et corporels et des dangers inhérents à la pratique de roulage sur circuit, ainsi que ma présence dans l'enceinte du circuit comme celles de mes accompagnateurs peuvent entraîner des risques pour eux-mêmes, mes véhicules ou bien moi-même. **J'accepte** ces risques en pleine connaissance de cause. **Je déclare** être titulaire du permis de conduire en cours de validité. **Je déclare avoir pris connaissance des possibilités de garantie individuelle ou bien proposée par l'organisateur.** **Je déclare** ne pas souffrir d'une contre-indication médicale à la pratique des sports mécaniques. **Je déclare** avoir pris connaissance du règlement et des consignes et accepte de m'y conformer.

Mentionnez **Lu & approuvé, Dated & Signez**

(1 bulletin renseigné et signé pour chaque pilote)

Ce bulletin est à retourner **AVANT LE 29 MAI**  
par mail (à privilégier) [inscription@mustangpassion.fr](mailto:inscription@mustangpassion.fr) ou à l'adresse postale :  
**MUSTANGPASSION France 30 rue de la porte Moutonnaire 78610 LE PERRY EN YVELINES**

# MUSTANG NATS

Dimanche 5 juin 2022



## Feuillets à conserver

### REGLEMENT et CONSIGNES

# Votre inscription sera validée dès réception du bulletin dûment signé et du paiement. Une confirmation avec votre N° d'inscription vous sera alors envoyée par messagerie ou SMS.

# Si vous souhaitez effectuer des baptêmes de piste pour le public, choisir une des 2 formules d'inscription. (Vous recevrez 15€ par baptême effectué à titre de dédommagement).

# Aucun remboursement ne sera effectué (Conditions météo, empêchement, etc.)

# Tout véhicule inscrit et ne répondant pas au règlement sera exclu de la manifestation.

# Tout participant ne respectant pas les consignes des organisateurs ou des commissaires sera exclu immédiatement.

# **Toutes les autos participantes aux sessions piste et les pilotes devront avoir un contrat d'assurance valide, ( RC Circuit à produire impérativement, contrôlé avant l'entrée en piste), être équipées de ceintures de sécurité. Le port de la ceinture et du casque est obligatoire pour chaque occupant.** Le défaut constaté de l'un ou l'autre pendant une série entraîne aussitôt l'exclusion du participant. Le casque et l'assurance RC Circuit ne sont pas nécessaires pour la parade.

# **Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés pendant les sessions. (autorisés à la parade)**

# Tous les pilotes prenant le volant doivent être déclarés à l'aide d'un bulletin d'inscription.

# Chaque pilote doit être titulaire d'un permis de conduire valide. (même pour la parade)

# Les pneumatiques devront être en bon état et leurs pressions vérifiées avant l'entrée en piste. Un pneu dégonflé ou présentant une usure trop prononcée sera un facteur d'exclusion en piste.

# Toute fuite d'huile importante avant ou pendant une série entrainera la non-participation ou la rentrée aux stands immédiate du participant, il en sera de même pour toute non-conformité mécanique détectée.

# **Le niveau sonore maxi autorisé est de 95 dB.** Le niveau sera mesuré à l'arrivée des participants et en cours de journée. (des sessions spéciales seront éventuellement planifiées pour les véhicules dépassant la norme)

# Un extincteur est vivement recommandé dans l'habitacle, ainsi que des anneaux de remorquage.

# Chaque série sera lancée sur appel de l'organisation et composée des autos de la catégorie annoncée.

# **Accueil des participants à partir de 8h00.**

# Convocation au briefing à 8h30 précise. (autre briefing en journée pour les retardataires)

# **L'introduction et la consommation d'alcool est prohibé sur et autour de la piste.**

# MUSTANG NATS






Dimanche 5 juin 2022



## REGLEMENT PISTE

**La présence à l'intégralité du briefing est obligatoire**, pour tous les pilotes, et recommandé pour les copilotes, un pointage des participants sera effectué, seuls seront admis en piste les pilotes pointés présents au briefing. (bracelet témoin)

**Le premier tour de la 1ère session de chaque série se fera derrière le Pace Car, tour de reconnaissance de la piste où il est interdit de dépasser (y compris le pace-car !)**

- 1- L'accès à la piste, aussi bien voiture que piéton, est soumise à l'autorité des commissaires.
- 2- Interdiction de s'arrêter sur ou au bord de la piste, ou d'y faire des manœuvres volontaires.  
Interdiction de descendre de voiture et de retirer son casque, même en cas d'avarie, sans y être invité par les autorités. (sauf danger immédiat)
- 3- Interdiction de conduire sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.
- 4- Ce n'est pas une course ! Vous pouvez rouler plus lentement que les autres ! Vous pouvez aussi rouler plus vite ! Mais quelques règles à respecter :
  - Regardez souvent dans vos rétroviseurs
  - Gardez une trajectoire rectiligne tant qu'il est possible
  - Pilote lent, facilitez les dépassements des voitures plus rapides
  - Pilote rapide, ne cherchez pas à intimider les pilotes plus lents, c'est au pilote qui fait le dépassement de prendre toutes les précautions, pas l'inverse.
  - Pas de dépassement en virage serré
  - **Dépassements autorisés par la droite ou par la gauche, assurez-vous que le pilote qui est devant vous a compris votre intention.**
- 5- Respecter les drapeaux
  -  Drapeau vert, la piste est ouverte
  -  Drapeau jaune, un danger est sur la piste, ralentir immédiatement
  -  Drapeau rouge, retour au stand immédiat de la série, en terminant le tour
  -  Drapeau noir, retour au stand immédiat pour le pilote à qui il est présenté
  -  Drapeau à damier, fin de la série pour tous les pilotes, en terminant le tour
- 6- Toute réparation suite à dégradation occasionnée aux infrastructures sera facturée au propriétaire de la voiture mise en cause.
- 7- Le club ou la direction de piste se réserve le droit, de refuser l'inscription d'un véhicule ne répondant pas aux critères demandés, d'exclure tout participant ayant un comportement contraire au présent règlement, au règlement intérieur du circuit ou aux conditions de sécurité.